

Impasse à Ottawa : la bataille des documents

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Compte tenu des terribles dégâts causés par notre Premier Ministre actuel, son cabinet et son caucus au cours des dernières années, il pourrait être réconfortant de savoir qu'eux-mêmes – ainsi que leurs collègues de gauche des partis d'opposition – ont été figés dans le temps et incapables de « poursuivre les travaux du Parlement » depuis quelques semaines. Au moins, tant qu'ils sont paralysés dans l'inaction, ils ne peuvent pas faire avancer d'autres projets de loi pernicieux et destructeurs.

Les députés conservateurs ont quant à eux exigé que M. Trudeau et ses sbires publient divers documents relatifs à la distribution bâclée de fonds publics par l'intermédiaire de Technologies du développement durable Canada (TDDC)... ce que l'on appelle désormais la « caisse noire verte. »¹ En juin de cette année, le vérificateur général a déterminé que TDDC avait accordé 59 millions de dollars à 10 projets qui n'étaient pas admissibles. Apparemment, puisque l'on suppose qu'une partie de ces fonds a été versée à des entreprises liées à des donateurs libéraux et à des amis du Premier Ministre ou de son cabinet, les libéraux sont très réticents à rendre publics des documents qui pourraient prouver leur culpabilité dans l'utilisation frauduleuse de l'argent des contribuables.

Ils semblent faire preuve d'une honte éhontée dans leur refus de divulguer les documents, en invoquant des excuses comme : « Si des preuves sont obtenues par une action du Parlement, elles pourraient ne pas être utilisables devant un tribunal si des accusations sont effectivement portées à l'avenir. » C'est un peu comme une perquisition sans mandat. Sauf que les députés conservateurs qui réclament les documents le font par les voies officielles et de la manière la plus transparente possible. Le fait même que M. Trudeau ne veuille pas divulguer les documents est perçu par beaucoup comme une preuve de culpabilité. Après tout, s'il n'y a rien à cacher, rien dont il faut avoir honte, pourquoi ne pas tout simplement les remettre et poursuivre l'enquête?

Ironiquement, cette impasse à la Chambre a également entravé la stratégie de M. Poilievre consistant à déposer à répétition des motions de censure et à demander la tenue d'élections anticipées sur la taxe sur le carbone. Les conservateurs semblent prêts à accepter un ralentissement procédural pour le bien commun, en obligeant les libéraux à faire preuve de transparence et en s'attaquant au scandale de l'utilisation abusive de l'argent des contribuables.

Les questions relatives à la Caisse verte ont été aggravées par un autre scandale libéral qui couve et qui a donné lieu cette semaine à deux événements importants à la Chambre des communes. Les députés conservateurs réclament le congédiement du ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Randy Boissonnault. Ils affirment que lui et son entreprise ont enfreint la loi, qu'il s'est présenté à tort comme étant d'origine autochtone afin d'obtenir un contrat gouvernemental pour son entreprise et qu'il a menti au Parlement au sujet de son implication avec son partenaire commercial au sein de l'entreprise pendant son mandat.

Les deux événements de cette semaine sont les suivants : le mardi 19 novembre, le président de la Chambre des représentants, Greg Fergus, a expulsé la députée conservatrice Michelle Rempel Garner de la Chambre² pour avoir lu à haute voix des passages d'un article de journal critiquant la tentative du député Boissonnault

de se faire passer pour autochtone. Mercredi, le député Boissonnault n'a plus pu supporter la pression et a démissionné de son poste de ministre.³

Nous ressentons tous quelque chose lorsqu'un politicien nie à plusieurs reprises avoir fait quelque chose de mal et finit par démissionner en s'excusant à moitié. Oui, il est désolé. Il est désolé de s'être fait prendre. Même si cela peut être douloureux d'abandonner un poste au Cabinet avec ses avantages et son salaire supplémentaires, M. Boissonnault est toujours député et touche toujours un salaire annuel de plus de 200 000 \$. Cela ne remet pas le dentifrice dans le tube de dire qu'il a cru « toute sa vie » que sa grand-mère métisse était à 100 % crie. Personne ne croira plus ce qu'il dit. C'est une autre atteinte à la confiance du public dans l'intégrité des élus.

Pendant ce temps, le Premier Ministre Justin Trudeau a survécu à tant de scandales qu'il est difficile de croire qu'il occupe toujours le poste le plus élevé du pays. Il est évident que si une élection avait lieu aujourd'hui, il échangerait la place avec Pierre Poilievre. Mais dans le monde étrange de la politique, la Chambre des communes est devenue un lieu de piques et de critiques, de poudre aux yeux... et l'avenir est tout sauf clair.

L'expulsion de la députée Michelle Rempel Garner (et apparemment de deux autres) de la Chambre le 9 novembre par le président Greg Fergus soulève des questions sur la capacité de ce dernier à agir de manière non partisane, une condition minimale pour que la Chambre puisse fonctionner. Afin d'établir une forme quelconque de décorum et de dignité, le Premier Ministre pourrait devoir demander à son président partisan de démissionner et de laisser quelqu'un d'autre prendre la présidence.

Bien qu'il semble un peu tard pour demander à tous les députés de faire preuve d'introspection, de transparence et d'humilité, la rancœur et la rhétorique hautement partisans qui caractérisent maintenant leur conduite et leurs interactions indiquent que ce gouvernement a déjà perdu la confiance des Canadiens. Bien que je ne sois pas impatient d'organiser des élections cet hiver, ce cirque au ralenti doit cesser, sinon les mois à venir ne seront que des querelles politiques aux frais des contribuables. Plus tôt le Premier Ministre libéral et son Cabinet publieront les documents et accepteront ce qui s'en vient, mieux ce sera. L'un des avantages d'un déclenchement d'élections anticipées serait la mort subite de plusieurs projets de loi terribles, comme le projet de loi C-293, actuellement à l'étude en comité au Sénat. Les contribuables canadiens ne peuvent pas se permettre une autre année de dépenses insensées et de programme social destructeur de M. Trudeau.

Le Parti de l'Héritage Chrétien prépare ses candidats pour les prochaines élections, quelle que soit la date de leur déclenchement. Si vous n'avez pas encore de candidat du Parti de l'Héritage Chrétien dans votre circonscription, nous avons besoin de votre aide pour trouver et recruter la meilleure personne possible. Contactez notre siège social⁴ et envoyez-nous vos suggestions ou proposez-vous! Nous avons de meilleures solutions et nous avons besoin de votre aide pour les proposer à Ottawa!

Notes de bas de page

¹ www.cbc.ca/news/politics/nearly-two-month-debate-political-gridlock-1.7386424

² www.youtube.com/watch?v=C-COcwtev3w

³ www.cbc.ca/news/politics/boissonnault-leaves-cabinet-1.7388674

⁴ www.chp.ca/accueil/contact

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
